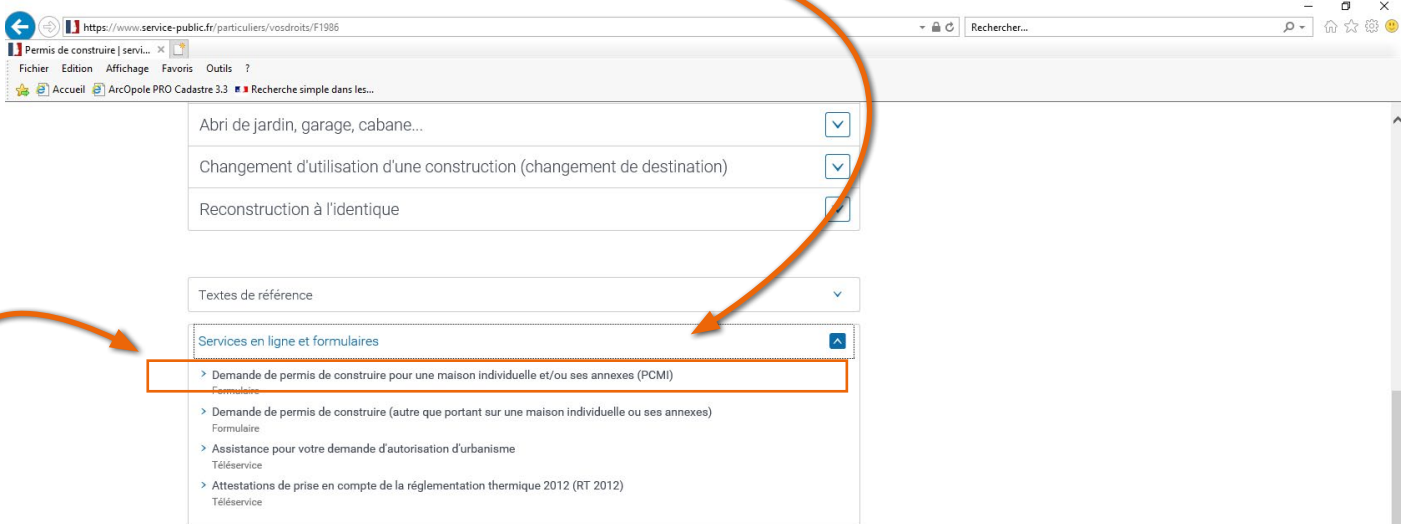


Cerfa n°13409*07

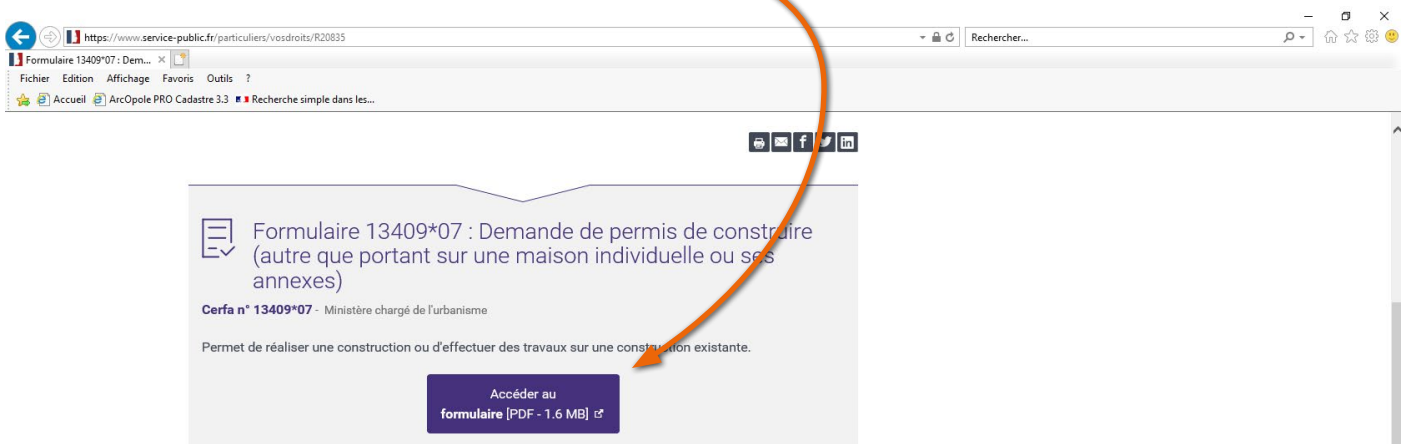
Permis de construire comprenant ou non des démolitions

Etape 1 - Obtenir le document Cerfa

- Vous pouvez obtenir le document Cerfa :
 - Auprès de la Mairie de CASTRES
 - Sur internet, pour cela :
- ▷ Connectez-vous à internet et tapez l'adresse du site internet ci-après :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986>
- ▷ Cliquez sur « Services en ligne et formulaires »



- ▷ Cliquez sur « Demande de permis de construire (autre que portant sur une maison individuelle ou ses annexes) »
- ▷ Cliquez sur « Accéder au formulaire »



- ▷ Un document PDF s'ouvre dans un nouvel onglet, vous pouvez :
 - Imprimer le Cerfa puis le remplir à la main
 - Remplir le Cerfa directement sur le document PDF, l'enregistrer puis l'imprimer

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getAnnexe.do?cerfaAnnexe=13702-18&cerfaFormulaires=13702

Formulaire : Fiche compl  mentaire / autres demandeurs

1/2

Demande de permis et autres autorisations d'urbanisme
Fiche compl  mentaire / autres demandeurs

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :
Vous   tes plusieurs personnes    demander ensemble une autorisation d'urbanisme pour le m  me projet.

Cadre r  serv      la mairie du lieu du projet
Date : _____ Commune : _____ Arrondissement : _____ N   de dossier : _____
La pr  sente demande a   t   r   ue    la mairie le _____ Cachet de la mairie et signature du receveur

1 - Identit   du demandeur

Vous   tes un particulier Madame ☐ Monsieur ☐
Nom : _____ Pr  nom : _____
Date et lieu de naissance
Date : _____ Commune : _____
D  partement : _____ Pays : _____

Vous   tes une personne morale
D  nomination : _____ Raison sociale : _____
N   SIRET : _____
Type de soci  t   (SA, SCL, ...): _____
Repr  sentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieur ☐
Nom : _____ Pr  nom : _____

Coordonn  es du demandeur
* Adresse : Num  ro : _____ Voie : _____
Lieu-dit : _____ Localit   : _____
Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

■ Renseignez vos coordonn  es dans le cadre 2 page 1 du Cerfa
Si vous souhaitez qu'une autre personne (entreprise, architecte...) re  oive les courriers de demande de pi  ces et/ou de modification des d  lais vous devez remplir le cadre ci-dessous

2 - Coordonn  es du demandeur

Adresse : Num  ro : _____ Voie : _____
Lieu-dit : _____ Localit   : _____
Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

T  l  phone : _____ indiquez l'indicatif pour le pays   tranger : _____

Si le demandeur habite    l'  tranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les d  cisions) soient adress  s    une autre personne, veuillez pr  ciser son nom et ses coordonn  es : Madame ☐ Monsieur ☐ Personne morale ☐
Nom : _____ Pr  nom : _____
OU raison sociale : _____

Adresse : Num  ro : _____ Voie : _____
Lieu-dit : _____ Localit   : _____
Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Si cette personne habite    l'  tranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

T  l  phone : _____ indiquez l'indicatif pour le pays   tranger : _____

☐ **J'accepte de recevoir par courrier   lectronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration    l'adresse suivante :** _____@_____
J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier   lectronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier   lectronique augment  e de huit jours.

■ Renseignez l'adresse ainsi que les r  f  rences cadastrales et la superficie du terrain concern   par votre projet dans le cadre 3 point 3.1 page 2 du Cerfa

3 - Le terrain

3.1 - Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : Voie :

Lieu-dit : Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Références cadastrales Ex : A, AD projet porte sur plusieurs parcelles, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 9) Ex : 260, 4

Préfixe : Section : Numéro :

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

3.2 - Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables)

Etes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ? Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) ? Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N) ? Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations :

Ex : CU 081 065 20 B5262 du 22/01/2020
PA 081 065 20 B3004 du 07/02/2020 « Lotissement les Jardins »

- Cochez les cases adéquates en fonction de la situation du terrain concerné par le projet
 - Certificat d'Urbanisme (CU), lotissement (PA ou DP) et Projet Urbain Partenarial (PUP)

Précision :

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, vous devez remplir la fiche complémentaire « *Références cadastrales* » page 10 du Cerfa (à partir de la 2^e parcelle)

Ne pas oublier d'indiquer la superficie totale du terrain en bas de la page

Références cadastrales : fiche complémentaire

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe : Section : Numéro :

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

■ Précisez si vous avez eu recours à un architecte ou non dans le cadre 5 point 5.1 page 4 du Cerfa

Précision :

En règle générale, vous devez faire appel à un architecte pour établir votre projet de construction et présenter votre demande de permis de construire.

Cependant, vous n'êtes pas obligé de recourir à un architecte si vous êtes un particulier OU si vous représentez une exploitation agricole OU une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et que vous déclarez vouloir édifier ou modifier pour vous-même :

- une construction qui ne dépasse pas 150 m² de surface de plancher ;
- l'extension d'une construction existante soumise à permis de construire si cette extension n'a pas pour effet de porter l'ensemble après travaux au-delà de 150 m² de surface de plancher ;
- une construction à usage agricole ou une construction nécessaire au stockage et à l'entretien de matériel agricole par les CUMA dont ni la surface de plancher ni l'emprise au sol ne dépasse 800 m².

- Si vous avez eu recours à un architecte, ce dernier doit remplir la case suivante
- Si vous n'avez pas eu recours à un architecte, vous devez cocher la case suivante relative à une déclaration sur l'honneur

5 - À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

5.1 - Architecte

Vous avez eu recours à un architecte : Oui ☐ Non ☐

Si oui, vous devez lui faire compléter les rubriques ci-dessous et lui faire apposer son cachet

Nom de l'architecte : Prénom :

Numéro : Voie :

Lieu-dit : Localité :

Code postal : BP : Cedex :

N° d'inscription sur le tableau de l'ordre :

Conseil Régional de :

Téléphone : ou Télécopie : ou

Adresse électronique :@.....

En application de l'article R. 431-2 du code de l'urbanisme, j'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code.

Signature de l'architecte :

Cachet de l'architecte :

Si vous n'avez pas eu recours à un architecte (ou un agréé en architecture), veuillez cocher la case ci-dessous² :

☐ Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire.

■ Renseignez la nature de votre projet dans le cadre 5 point 5.2 page 4 Cerfa

5.2 - Nature du projet envisagé

☐ Nouvelle construction

☐ Travaux sur construction existante

☐ Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance avant l'achèvement de la (ou des) construction(s)

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Présentation sommaire de votre projet
Ex : construction de locaux et de leurs annexes, extension, aménagement d'une construction existante...
Le projet sera décrit plus amplement dans la notice (PC4)

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet :

Si votre projet nécessite une puissance électrique spécifique vous devez l'indiquer ci-dessus

■ Cochez les cases adéquates vis-à-vis de votre projet dans le cadre 5 point 5.3 page 5 du Cerfa

5.3 - Informations complémentaires

• Nombre total de logements créés : dont individuels : dont collectifs :

• Répartition du nombre total de logement créés par type de financement :

Logement Locatif Social Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) Prêt à taux zéro

☐ Autres financements :

• Mode d'utilisation principale des logements :

Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale) ☐ Vente ☐ Location ☐

S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser : Résidence principale ☐ Résidence secondaire ☐

Si le projet porte sur une annexe à l'habitation, veuillez préciser : Piscine ☐ Garage ☐ Véranda ☐ Abri de jardin ☐

☐ Autres annexes à l'habitation :

Si le projet est un foyer ou une résidence, à quel titre :

Résidence pour personnes âgées ☐ Résidence pour étudiants ☐ Résidence de tourisme ☐

Résidence hôtelière à vocation sociale ☐ Résidence sociale ☐ Résidence pour personnes handicapées ☐

☐ Autres, précisez :

• Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type :

• Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces :

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus

• Le nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé : au-dessus du sol et au-dessous du sol

• Indiquez si vos travaux comprennent notamment :

Extension ☐ Surélévation ☐ Création de niveaux supplémentaires ☐

• Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif :

Transport ☐ Enseignement et recherche ☐ Action sociale ☐

Ouvrage spécial ☐ Santé ☐ Culture et loisir ☐

5.4 - Construction périodiquement démontée et ré-installée

Période(s) de l'année durant laquelle (lesquelles) la construction doit être démontée :

Si votre projet concerne une construction périodiquement démontée et ré-installée, complétez le cadre 5 point 5.4 page 5 du Cerfa

- Complétez le tableau des surfaces du cadre 5 point 5.5 page 5 du Cerfa

Surface des locaux existants

Surface créée : construction, extension, annexes, transformation d'un local non constitutif de surface de plancher

5.5 - Destination des constructions et tableau des surfaces (uniquement à remplir si votre projet de construction est situé dans une commune couverte par un plan local d'urbanisme ou un document en tenant lieu appliquant l'article R.123-9 du code de l'urbanisme dans sa rédaction antérieure au 1er janvier 2016).

surfaces de plancher³ en m²

Destinations	Surface existante avant travaux (A)	Surface créée ⁴ (B)	Surface créée par changement de destination ⁵ (C)	Surface supprimée ⁶ (D)	Surface supprimée par changement de destination ⁵ (E)	Surface totale = (A) + (B) + (C) - (D) - (E)
Habitation						
Hébergement hôtelier						
Bureaux						
Commerce						
Artisanat ⁷						
Industrie						
Exploitation agricole ou forestière						
Entrepôt						
Service public ou d'intérêt collectif						
Surfaces totales (m ²)						

Surface démolie ou transformée en local non constitutif de surface de plancher

Précision :

La surface de plancher de la construction est égale à la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des façades, après déduction, sous certaines conditions, des embrasures des portes et fenêtres, des vides et des trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs, des aires de stationnement des véhicules, des combles non aménageables, des locaux techniques et des caves ou celliers ainsi que, dans les immeubles collectifs, une part forfaitaire des surfaces de plancher affectées à l'habitation.

À titre d'exemple, crée de la surface plancher :

- la construction de locaux ;
- l'extension de locaux ;
- la création d'un niveau supplémentaire [...].

Attention, le garage n'est pas constitutif de surface de plancher mais de surface taxable.

- Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des neuf destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces destinations.
- Il convient de remplir les colonnes C et E du tableau des surfaces.

Pour déterminer la surface de plancher de votre projet, vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul de la surface de plancher et de la surface taxable téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2868>

■ Si votre projet se situe dans les abords d'un monument historique cochez la case du cadre 8 page 8 suivante

8- Informations pour l'application d'une législation connexe

Indiquez si votre projet :

- ☐ porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA)
- ☐ porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement
- ☐ fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées)
- ☐ porte sur une installation classée soumise à enregistrement en application de l'article L. 512-7 du code de l'environnement
- ☐ déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation
- ☐ relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)

Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants :

(informations complémentaires)

- ☐ se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable
- ☐ se situe dans les abords d'un monument historique

■ Datez et signez le cadre 8 page 8 du Cerfa (tous les demandeurs signent ici)

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.⁸

Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code et de l'obligation de respecter ces règles.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette demande serviront au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

À _____

Le : _____

Nombre d'exemplaires à déposer à la mairie

Signature du (des) demandeur(s)

Votre demande doit être établie en quatre exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet fait l'objet d'une demande de dérogation auprès de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national ;
- deux exemplaires supplémentaires dont un sur support dématérialisé, si votre projet est soumis à autorisation d'exploitation commerciale.

Si vous souhaitez permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans le Cerfa à des fins commerciales cochez la case en bas de la page 8 du Cerfa

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre : ☐

■ Renseignez la fiche relative à la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pages 16, 17 et 18 du Cerfa

- Quelle que soit la construction ou les travaux, les 3 lignes du point 1.1 du cadre 1 page 16 du Cerfa doivent **obligatoirement** être remplies
- Si votre projet ne crée pas et ne démolie pas de surface taxable il faut inscrire 0

A minima égale à la surface de plancher

1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements

1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction

Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis) : **a** m²

Surface taxable créée des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement : **b** m²

Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) : m²

Cette surface n'est pas à déduire de la surface taxable totale créée

- Renseignez le tableau des surfaces taxables du point 1.2 page 16 du Cerfa
- Deux possibilités :
- Si votre projet porte sur la création ou l'extension de locaux destinés à l'habitation : eportez-vous directement aux points 1.2.1 et 1.2.2 page 16 du Cerfa **ET** au Ib de cette fiche
 - Si votre projet porte sur la création ou l'extension de locaux non destinés à l'habitation : reportez-vous directement au point 1.2.3 page 16 du Cerfa **ET** au IIb de cette fiche

Ib/ Création ou extension de locaux destinés à l'habitation

- Reportez les surfaces taxables déclarées au point 1.1 dans le tableau du point 1.2.1 du cadre 1.2 page 16 du Cerfa en fonction de l'usage des locaux et de leurs annexes : principale (pour l'occupant qu'il soit propriétaire ou locataire), secondaire ou hébergement

1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables (1)

1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation

Dont :		Nombre de logements créés	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)			
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)			
	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5)			
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)			
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)				
Locaux à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé			
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS			
	Bénéficiant d'autres prêts aidés			
Nombre total de logements créés				

1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert.

Pour la réalisation de ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (4)(5)(6) ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, lequel ?

Surface existante de l'habitation et de ses annexes et garages

Quelle est la surface taxable (1) existante ?m²

Quel est le nombre de logements existants ?.....

Quelle est la surface taxable démolie ?.....m²

Surfaces à répartir en fonction du type de prêt utilisé

À remplir si le projet concerne l'habitation principale et ses annexes et garages

I Ib/ Création ou extension de locaux non destinés à l'habitation

• Reportez les surfaces taxables déclarées au point 1.1 dans le tableau du point 1.2.3 du cadre 1.2 pages 16 et 17 du Cerfa en fonction de l'usage des locaux et de leurs annexes

1.2 3 – Création ou extension de locaux non destinés à l'habitation

	a	b
	Nombre créé	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)
Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)		
Nombre de commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m ² (9)		
Total des surfaces créées, y compris les surfaces annexes		
Locaux industriels et artisanaux ainsi que leurs annexes		
Maisons de santé mentionnées à l'article L. 6323-3 du code de la santé publique		
Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale et non ouverts au public (10)		

Dans les exploitations et coopératives agricoles : Surfaces de plancher des serres de production, des locaux destinés à abriter les récoltes, héberger les animaux, ranger et entretenir le matériel agricole, des locaux de production et de stockage des produits à usage agricole, des locaux de transformation et de conditionnement des produits provenant de l'exploitation (11)		
Dans les centres équestres : Surfaces de plancher affectées aux seules activités équestres (11)		
	Surfaces créées	
Parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale (12)		

• Si votre projet s'accompagne de la création de places de stationnement non couvertes ou non closes ou concerne la création d'une piscine vous devez remplir le cadre 1.3 page 17 du Cerfa

La transformation d'un garage en pièce habitable entraîne la création de places de stationnement égales au nombre de places du garage supprimées

1.3 – Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13) :

Superficie du bassin intérieur ou extérieur de la piscine : m².

Nombre d'emplacements de tentes, de caravanes et de résidences mobiles de loisirs :

Nombre d'emplacements pour les habitations :

Nombre d'éoliennes dont la hauteur est supérieure à 10 m :

Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol : m².

La superficie d'une piscine ne constitue pas une surface de plancher, elle ne doit donc pas figurer à la ligne « a » du point 1.1 et du tableau

• Cochez la case adéquate au cadre 1.4 page 17 du Cerfa

1.4 – Redevance d'archéologie préventive

Votre projet fait-il l'objet d'un (ou de) terrassement(s) ?

Oui ☐ Non ☐

• Cochez les cases adéquates au cadre 1.5 page 17 du Cerfa

1.5 – Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers ?

Oui ☐ Non ☐

La construction projetée concerne-t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques ?

Oui ☐ Non ☐

- Datez et signez le cadre 5 page 18 du Cerfa (tous les demandeurs signent ici)

5 - Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro, si la collectivité a délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

À remplir si vous allez déménager

Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner l'adresse d'envoi des titres de perception

Nouvelle adresse : Numéro : ____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

Code postal : BP : Cedex :

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

Date

Nom et Signature du déclarant